



CONSEIL D'ETABLISSEMENT D'ORON-PALEZIEUX

Procès-Verbal de la séance du conseil d'établissement d'Oron-Palézieux tenue le lundi 23 janvier 2023 – 20h à la salle villageoise à Maracon

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue
 2. Liste de présences – Quorum
 3. Ordre du jour - Adoption
 4. Validation du PV du 6 octobre 2022
 5. Communications sur la vie de l'établissement
 6. Rapport/compte rendu des groupes de travail sur la vie l'établissement et sur les thèmes à étudier pour la séance prévue le 22 mars 2023
 7. Projets de demandes de soutien
 8. Divers et propositions individuelles.
-

SONT PRESENTS

Les représentants des Autorités communales :

- Mme Patricia Grossglauser
- Mme Muriel Vernier
- M. Nicolas Lehmann
- M. Christophe Rebetez

Les représentants des parents d'élèves fréquentant l'établissement :

- Mme Morgane Bougouin
- Mme Céline Chatelan David
- Mme Sylviane Rey
- M. Pascal Schmutz

Les représentants des milieux et des organisations concernées par la vie de l'établissement :

- Mme Jacqueline Fraefel
- Mme Stéphanie Jubin
- Mme Sandrine Bussard
- M. Michel Bovy

Les représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement :

- M. Jean-François Détraz
- Mme Valérie Harlow
- Mme Chrystell Frioud
- Mme Elena Zuntini Chabod

1. BIENVENUE

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et tous, il remercie la commune de Maraçon, pour la mise à disposition de la salle et annonce qu'il y aura un apéritif à l'issue de la séance.

2. LISTE DE PRÉSENCES – QUORUM

Après vérification de la liste de présence, il est constaté que les 16 membres sont présents.
Le quorum est atteint et l'assemblée est déclarée ouverte.

3. ORDRE DU JOUR – ADOPTION

Le Président informe que l'ordre du jour est mis en discussion, l'ordre du jour est accepté sans discussion.

4. VALIDATION DU PV DU 6 OCTOBRE 2022

Chacun a reçu le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2022, les remarques suivantes seront apportées au PV.

M. Pascal Schmutz revient sur le point 6 de l'ordre du jour et constate que les documents ne sont pas à jour sur le site internet. Au point 7, il s'agit du projet « Quarto » et non « Quattro » et que l'idée principale n'est pas d'avoir plus de séances mais des objectifs clairs de législation.

Mme Elena Zuntini fait part de corrections d'ordre cosmétique.

Le Président fait un bref rappel sur le but de ce point de l'ordre du jour.

Il est approuvé avec les corrections mentionnées, avec remerciements à son auteure.

5. COMMUNICATIONS SUR LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

Le Président, M. Christophe Rebetez, informe avoir reçu un courrier de Mme De Ambrogi, afin que le CET participe à la séance d'information du 7 mars 2023 (futurs élèves 1 P).

Après discussion, il est décidé que le CET, y sera représenté par M. Christophe Rebetez.

M. Jean-François Détraz indique avoir encore des brochures de présentation du CET, elles seront mises à disposition et relève que la présence du CET lors de cette séance est importante.

Le Président, M. Christophe Rebetez fait part d'un courriel reçu de Mme Schöeni, coordinatrice du projet « Quarto », au sujet de séances des représentants des parents d'élève dans le cadre du CET. Elle indique ne pas avoir beaucoup d'inscriptions. Le Président informe avoir suggéré que des séances « Quatro » puissent avoir lieu à Oron.

Le Président fait également part de la demande d'augmenter le budget du CET pour une séance de plus par année, via Mme Ryf, l'exécutif de la commune d'Oron a donné son accord.

M. Jean-François Détraz, fait un compte rendu sur la situation de l'établissement. Il présente les projets en cours dans les domaines des infrastructures et le bien vivre ensemble

Mme Jacqueline Fraefel, s'interroge sur le fait d'avoir des enfants qui sont toute la journée ensemble (de 6h30 à 18h30), il y a quelques fois des tensions.

M. Jean-François Détraz, informe qu'actuellement 10 enfants Ukrainiens sont accueillis au sein de l'établissement scolaire. L'établissement ne propose pas de classe d'accueil mais des cours de français intensif. Les capacités d'intégration varient d'un enfant à l'autre, selon l'âge et leur niveau de scolarisation.

6. RAPPORT/COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA VIE DE L'ETABLISSEMENT ET DU GROUPE DE TRAVAIL DES THEMES A ETUDIER POUR LA SEANCE DU 22 MARS 2023

M. Michel Boyv informe que son groupe de travail composé de Sylviane Rey, Jacqueline Fraefel et Muriel Vernier s'est réuni. Plusieurs thèmes ont été abordés. Une présentation plus précise sera faite lors de la séance du 22 mars prochain. Le groupe de travail s'appellera « Pause de midi 7^e/8^e ».

M. Pascal Schmutz informe que la séance du 22 mars à venir sera importante pour définir les objectifs du CET.

Le Président, M. Christophe Rebetez remercie les membres pour leur travail et rappelle qu'il ne doit pas y avoir d'intérêts partisans pour chaque sujet qui touche notre jeunesse.

7. PROJETS DE DEMANDES DE SOUTIEN

Le Président, M. Christophe Rebetez, fait part d'un courriel de Mme Reimer pour une demande de soutien pour « ORUN » et passe la parole à Mme Stéphanie Jubin.

Mme Stéphanie Jubin informe que cette demande de soutien n'a pas été faite avec le formulaire. Mme Reimer demande un soutien de CHF 1'000.- comme l'année dernière et qu'il y a actuellement CHF 2'628.55 dans la caisse du CET

Après discussion, il est décidé d'accorder le montant de CHF 1'000.- pour cette activité qui concerne beaucoup d'élèves, mais que Mme Reimer doit remplir le document officiel de demande de soutien.

Mme Elena Zuntini indique qu'une demande de soutien du concours multi-langues de cet automne, nous parviendra dans le courant du printemps.

8. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Le Président, M. Christophe Rebetez, informe qu'il faut établir un projet d'ordre du jour pour la prochaine séance, prévue le 22 mars 2023.

Mme Jacqueline Fraefel informe que la séance aura lieu dans les locaux de l'UAPE, avec une visite des locaux.

Après discussion, il y aura les points suivants à l'ordre du jour :

- Présentation projet « Groupe 7^e/8^e »
- Médiation pour les Pairs
- Fixation des objectifs pour les 4 prochaines années

M. Pascal Schmutz tient à remercier les autorités pour le courrier de condoléances reçu pour le décès de son papa. Il annonce que le quart parents va participer à la séance de l'APE du 15 mars prochain.

Mme Sylviane Rey, se questionne sur le restaurant scolaire. Il a eu des échos, qu'il y avait beaucoup d'attente pour se faire servir le repas.

Mme Elena Zuntini informe que les élèves sont très satisfaits du nouveau prestataire pour le réfectoire. En effet, au début il y avait de l'attente. Comme les enfants n'avaient pas tous la carte d'accès, le personnel devait faire la distribution. La possibilité de se resservir est très appréciée des élèves.

M. Jean-François Détraz constate qu'il n'y a plus besoin de réservation et que le prix est plus attractif.

Mme Stéphanie Jubin fait part de son inquiétude pour les enseignants qui subissent une pression de plus en plus pénible des parents, parfois même de l'agressivité. Elle demande s'il y a un cadre au sein de l'établissement.

Après un tour de table, il est relevé qu'il appartient à chaque enseignant de clarifier ce point avec les parents. Certains ne donnent pas leurs numéro de natel, d'autres n'utilisent pas WhatsApp par exemple.

M. Jean-François Détraz informe qu'il convient d'harmoniser les pratiques, mais le moyen de communication de base est l'agenda de l'élève. Certains enseignants sont plus vite intimidés que d'autres par les parents.

Mme Elena Zuntini constate qu'il faut améliorer l'estime de soi et que des modules de formation continue sont proposés aux enseignants.

M. Pascal Schmutz indique que cela fait aussi partie de la formation initiale.

Comme la parole n'est plus demandée. Le Président, M. Christophe Rebetz clôt la séance à 21h40 et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié offert par la commune de Maracon.

La secrétaire :



L. Bard

Oron, le 1^{er} février 2023

Distribution par courriel :

- Aux 16 membres du Conseil d'Etablissement
- En copie au Greffe municipal de Maracon, Oron